

L'accès aux services comme facteur de développement local ?

Magali Talandier

▶ **To cite this version:**

Magali Talandier. L'accès aux services comme facteur de développement local ?. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2011, 208, pp.91-95. halshs-00851943

HAL Id: halshs-00851943
https://shs.hal.science/halshs-00851943

Submitted on 19 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue Pour, janvier 2011

Magali Talandier
Maître de conférence à l'Université Joseph Fourier – UMR PACTE

L'accès aux services comme facteur de développement local ?

Selon la théorie de la base (Sombart, 1916)[1], une économie locale repose sur deux secteurs : le secteur basique qui permet de capter des revenus à l'extérieur du territoire considéré (revenus extérieurs appelés bases) et le secteur domestique qui répond à la demande locale de biens et services. Le secteur basique constitue le moteur de l'économie locale, le secteur domestique (ou sphère présentielle[2] selon l'Insee) permet la circulation des richesses au sein du territoire considéré. La version revisitée de cette théorie (Davezies, 2008)[3] distingue quatre types de bases, quatre familles de revenus extérieurs qui viennent irriguer l'économie des territoires et impulser leur développement (a base productive privée ; la base résidentielle ; la base publique et la base sociale et sanitaire).

Si ces quatre bases sont déterminantes pour les territoires, elles n'ont évidemment ni le même statut, ni le même poids (cf. n°199 de la revue POUR consacrée à l'Economie Résidentielle ; ou encore Davezies, Talandier, 2010[4]). Les travaux développés à L'ŒIL[5] ont permis de souligner que le développement économique d'un territoire reposait, certes toujours sur des enjeux productifs, mais également – voire sinon plus – sur des enjeux résidentiels. Ces deux leviers d'action n'ont d'ailleurs rien d'antagonistes et c'est bien la présence et l'articulation de ces deux moteurs qui constituent aujourd'hui le soubassement d'un développement équilibré.

Mais le processus de développement ne s'arrête pas là. Les différents types de revenus extérieurs constituent un potentiel de développement pour les territoires. Pour que ce potentiel ait des répercussions concrètes, il faut que ces revenus circulent. C'est là qu'interviennent les services et commerces de proximité. Ainsi, les emplois de la sphère présentielle (commerces, services de proximité…) dépendent du volume de revenu qui circule, mais la circulation des richesses n'est possible que si cette offre de services existe. De plus, la présence de biens et services peut constituer un « avantage comparatif », un facteur d'attractivité auprès des populations (voire des entreprises) candidates à l'installation (Talandier, 2010)[6]. Cet effet cumulatif de développement par la demande signifie aussi que l'offre de services est induite, mais peut également être inductrice de développement.

L'enjeu du développement local reposerait donc sur un triptyque en interrelation, à savoir : créer des richesses (économie ou base productive) ; capter des richesses (économie ou base résidentielle) ; faire circuler ces richesses (sphère présentielle). Ces trois temps du développement peuvent être concomitants ou décrire des phases de cycle économique qui se

[1] Wermer Sombart (1916), *Der moderne Kapitalisms*, Duncker & Humblot, Munich et Leipzig, Rééd. 1928.
[2] Terme utilisé par l'Insee en référence aux travaux de Christophe Terrier sur la présence.
[3] Laurent Davezies (2008) *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses,* éd. du Seuil, col. « La République des idées », 2008.
[4] Laurent Davezies, Magali Talandier (2010). « Les nouveaux enjeux du développement territorial : La structure économique des zones d'emploi françaises face aux changements » - Rapport pour l'ADCF.
[5] L'Observatoire des Economies et Institutions Locales
[6] Magali Talandier (2010). « La centralité des quotidiens : quelle place pour les petites villes ? » Communication au colloque Villes petites et moyennes : un regard renouvelé – Tours 9 et 10 décembre 2010.

succède. Notons que si les mécanismes séquentiels productifs du type « production / revenu / dépense » sont connus et analysés depuis longtemps par les économistes, le champ d'investigation reste ouvert en ce qui concerne le cycle « résidentiel / présentiel / productif », la dynamique « revenu / dépense / production » (Pecqueur, Talandier, 2010)[7].

L'enjeu n'est pas seulement quantitatif…

Un travail réalisé récemment (Talandier, 2010)[8] tente de repérer les noeuds de centralité des flux quotidiens de la population. Dans un monde où les temps s'accélèrent, où les distances augmentent, où les mobilités se complexifient, il peut sembler vain et inapproprié de parler « du quotidien ». Mais l'heure n'est pas non plus à la dislocation des systèmes territoriaux et des points d'ancrage – certes multiples – demeurent. Il s'agit alors de révéler une hiérarchie urbaine inversée, ou une non-hiérarchie urbaine, dans laquelle ce qui compte n'est pas la rareté des services supérieurs, mais, au contraire l'accès aux services des quotidiens. A partir de la base permanente des équipements, nous avons recensé les équipements les plus répandus sur le territoire national, ceux que nous avons le plus de chance de croiser en sillonnant les routes de France. Ainsi, 76% des communes françaises sont équipées d'un restaurant, 75% d'un maçon etc.
Deux types de services des quotidiens ont été distingués : les services de centralité et les services de proximité. Les premiers sont ceux qui induisent un déplacement du client. L'ensemble de nos mobilités quotidiennes complexes, variées, aléatoires… font émerger des nœuds, des points de centralité partagée (le restaurant, le coiffeur, le garagiste, l'école, la boulangerie, le terrain de jeux, le médecin, la pharmacie...). Les services de proximité ne sont en revanche pas associés à un point précis, c'est le fournisseur du service qui se déplace vers son client : maçon, plombier, menuisier, peintre/plâtrier, électricien… les infirmiers, les agents immobiliers, les kinés (comme les médecins) peuvent être acteurs de centralité ou de proximité.

Les premiers résultats obtenus selon cette typologie des services montrent qu'en termes de taux d'équipement par habitant, il y a peu de différences entre l'urbain et le rural. Ainsi, le nombre d'équipements par habitant est réparti de façon plutôt homogène d'une commune à l'autre[9], même si subsiste un sous-équipement relatif des espaces périurbains, puis du « périurbain rural » (le rural sous faible influence urbaine)[10].

Mais ces résultats sont insuffisants. En effet, ce qui est peut-être plus prégnant dans le quotidien des populations et des territoires n'est pas tant cette quantité relative de services offerts, mais plutôt la diversité de ces équipements. Plus l'offre de services est diversifiée, plus le territoire maximiserait sa propension à faire circuler les richesses, plus les points ou nœuds de croisement, de convergence de nos mobilités du quotidien seraient structurants. La présence de trois boulangeries n'a probablement pas le même impact que la présence d'une boulangerie, d'une épicerie et d'un café.

---

[7] Bernard Pecqueur, Magali Talandier (2010). Définir et caractériser les processus de développement résidentiel et touristique. *Revue 2040* – Datar – à paraître.
[8] Op. cit.
[9] Ce que confirme une série de cartes réalisées sur cet indicateur à l'échelle communale.
[10] Voir aussi : Magali Talandier (2005), *Les activités de la Poste face aux nouvelles dynamiques des territoires : « Performance postale / performance territoriale »* - Rapport pour la direction du Géomarketing de la Poste, Juin 2005, 179 p.
Jacques Friedland, Michel Savy, Magali Talandier (2009), *Etat des lieux et prospectives de l'offre et de la demande de piscines*, étude pour le ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Santé et de la Vie Associative, rapport rendu au ministère le 20 Août 2009

Si l'on tient compte de la diversité des équipements des quotidiens, on constate alors une forte hétérogénéité d'un espace à l'autre. Le rôle centralisateur des pôles urbains, puis des pôles ruraux dans ces systèmes de flux paraît évident. Le périurbain présente une diversité de l'offre de services supérieure à celle des espaces ruraux (non pôles). Le rural isolé, qui apparaissait à la lecture du premier indicateur comme un espace relativement bien équipé, arrive à présent en queue de classement. Relativement au nombre d'habitants, ces espaces peu denses pourraient sembler plutôt mieux équipés que la moyenne nationale, mais cet indicateur masque une autre réalité, plus qualitative, celle de « la palette de choix » des services. Cette remarque vaut également pour les espaces ruraux sous faible influence urbaine, qui connaissent pourtant une croissance rapide de leur population. Ces décalages entre croissance démographique de certains espaces ruraux et diversité des équipements sont évidemment facteurs de mobilités quotidiennes. Il y a là d'ailleurs un certain paradoxe entre la volonté de réduire les mobilités et la tendance au regroupement des services publics dans les pôles principaux.

Des disparités territoriales subsistent, voire se creusent en matière d'accès aux services entre les pôles urbains ou ruraux et le reste du territoire qui connaît pourtant une croissance démographique plus importante. Si ces pôles constituent une destination quotidienne contrainte par l'emploi pour de nombreux actifs, rappelons que 60% de la population françaises (non actifs occupés) n'est pas concerné pas ces mobilités domicile-travail. Mais, l'enjeu n'est pas que quantitatif. La diversité, la qualité des services constituent des facteurs essentiels d'attractivité résidentielle et de développement local[11].

Plus qu'en termes d'équité sociale, c'est peut-être en termes de « capabilités » (Sen, 1992)[12] qu'il faudrait poser la question. Il s'agirait alors de considérer non seulement ce dont disposent les individus (ce qu'offrent les territoires), mais également leur capacité, leur liberté à se saisir de ces services. Or, quand bien même les ressources seraient identiques, les opportunités réelles diffèrent d'une personne à l'autre en raison de facteurs personnels (santé, aptitude intellectuelle…), de facteurs sociaux (politiques publiques, normes sociales…), mais peut-être aussi de facteurs territoriaux.

[11] Dans les travaux cités plus hauts (Talandier, 2010), nous avons en effet constaté que la part des « néo-ruraux » dans la population rurale augmentait avec la diversité de l'offre d'équipements de centralité des quotidiens.
[12] Amartaya Sen (1992). *Repenser l'inégalité*. Traduction française chez Seuil, 2000.